

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Etat Civil
Félicitations à nos nouveaux bacheliers
Hommage à Paul Sicre
Inauguration de la nouvelle station d'épuration
Synthèse des radars pédagogiques
Fête de Mazères 2019
Feu de la St-Jean
Fête des voisins de la Carrière
Recette du mois
Ces plantes de montagne qui nous font du bien
Ramassage des végétaux
Collecte des ordures ménagères
Agenda des associations
Forum des associations
Musée Rizla +
Mutuelle communale

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madem
Albert Gigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de Mazères-s/-Salat

Site Internet de la MAIRIE :
www.mazeres-sur-salat.fr

Mazères-sur-Salat : vous découvrirez le GRAPH réalisé par les enfants du centre de loisirs, le Mouvement Graphique, à l'initiative de l'APEAI, association à qui nous avons délégué la responsabilité de l'animation du périscolaire et du centre aéré.

Je les remercie très vivement pour cette belle œuvre que vous pouvez admirer sur le mur de l'école primaire côté rue des figuiers.

Cette réalisation créée par notre jeunesse, par des artistes du Mouvement Graphique, par notre association éducative (l'APEAI) porte de vraies valeurs qu'il nous faut partager avec nos enfants.



Ce graph est très représentatif de ce que nous sommes dans ce village. Il symbolise notre commune rurale, son histoire ouvrière, industrielle et sociale, son patrimoine, un village paisible où il fait bon vivre. Il est le reflet de nos valeurs : solidarité, tolérance, respect, droit à la différence qui constituent notre action au quotidien au service du bien vivre ensemble à Mazères-sur-Salat!

Un grand merci à vous tous auteurs et acteurs de cette œuvre avec toute notre reconnaissance !!!

Nuit des Etoiles
Judi 8 août à partir de 21 h
à la chapelle Sainte-Matrone



Mes chers concitoyens,

FÊTE LOCALE

Le mois de Juillet a débuté avec la fête locale. Un bon cru qui nous a permis de nous retrouver dans un moment festif et convivial. Le jeudi ce sont plus de 250 personnes qui ont assisté au spectacle de grande qualité proposé par Pronomades au Pré Commun. Le vendredi, jour des vacances scolaires, ce sont les élèves des écoles maternelles et primaires qui ont en chanson ouvert la fête du village 2019. Le soir la mounjetado a connu un grand succès avec 300 convives.

Le Samedi ce fut une très belle journée sur la Salat avec les Canoé, le matin promenades et découvertes. L'après midi place aux jeux où plusieurs équipes ont participé dans la bonne humeur.

Le manège et les jeux gonflables gratuits ont permis aux plus jeunes de participer à la fête. L'animation musicale a été appréciée par de nombreux jeunes et moins jeunes jusque tard dans la nuit. Le dimanche : apéritif concert chez Martine et dépôt de la gerbe au monument aux morts. Félicitations au comité des fêtes qui assuré pour le bon déroulement de ces festivités.

LA CANICULE

Après celle du mois de juin, nous avons en juillet vécu une deuxième période de canicule. Les scientifiques font le constat que les phénomènes météo extrêmes avec les sécheresses, les vagues de chaleurs ou les pluies diluviennes se répètent dans un temps toujours plus proche. Les activités humaines sont directement mises en cause. Il y a urgence pour agir. La France continue à voir ces émissions de gaz à effet de serre progresser. Et bien qu'il se réfère aux accords de Paris le gouvernement ne prend pas les mesures pour lutter contre le réchauffement climatique. Il faut changer le système pour une alternative qui soit à la fois écologique et sociale. Pour amorcer ce changement il y a des mesures d'urgences immédiates à décider qui pourraient être : taxation du kérosène, gratuité des transports en commun, rénovation thermique des logements et bâtiments publics et sortir des énergies fossiles. L'Europe doit décider un grand plan pour développer le transport ferroviaire, fret et passager. Toutes ces mesures peuvent être financées par exemple en taxant les bénéfices des compagnies pétrolières, en prenant plusieurs milliards sur le budget des aménagements nucléaires français pour financer la transition énergétique. Le dispositif " pollueur payeur " est un leurre il permet aux entreprises de contourner la loi. Il n'est en aucun cas dissuasif et n'a pas d'effet sur la diminution des gaz à effet de serre. Nous avons besoin de décisions politiques et législatives à la hauteur des enjeux. Pour les mois d'août, de septembre, d'octobre Météo France annonce des températures encore élevées. Nous avons apprécié l'accalmie intervenue depuis quelques jours. La pluie a ravi les jardiniers, les agriculteurs et en définitive tous nos concitoyens puisqu'elle a participé au rafraîchissement.

RADARS PÉDAGOGIQUES

Dans ce bulletin du mois d'août nous allons vous informer des premiers éléments de synthèse des radars pédagogiques placés à la Carrière et avenue des Pyrénées. Ces radars ne sanctionnent pas, ils ont pour but d'informer, de sensibiliser et de collecter des informations sur le comportement des automobilistes. Ils collectent le jour, l'heure de passage du véhicule, la vitesse et le nombre. Il ne relève ni plaque d'immatriculation, ni marque du véhicule. Le premier enseignement est positif, il fait apparaître que la majorité des conducteurs respectent les limitations. Le deuxième montre que la circulation est extrêmement importante sur nos axes routiers. Le troisième constitue un vrai problème de comportement et de civisme. Nous constatons des enregistrements de vitesse "folles " plusieurs véhicules ont été contrôlés à plus de 150 km/h avenue des Pyrénées et à 100 km/h à la Carrière dans les 2 sens de circulation. Bien évidemment il s'agit d'une infime minorité de chauffards. Nous pouvons tous être en infraction contrôlé en excès de vitesse mais à ce niveau-là il s'agit d'un délit. La vie est précieuse parce que nous n'en avons qu'une. Ne mettons pas en danger nos familles, les autres utilisateurs de la route et nous-mêmes.

Je vous informe que nous distribuerons un bulletin spécial " bilan du mandat 2014/2019 " dans le courant du mois d'août. La loi nous interdit d'utiliser les supports institutionnels pour communiquer 6 mois avant l'élection municipale c'est à dire à partir du 1^{er} Septembre 2019 sur le bilan de l'équipe sortante. Les textes indiquent considérer que si les personnes voulaient se représenter elles pourraient tirer bénéfice de cette communication. Pour autant nous avons été élus sur un projet pour la commune, nous nous devons de rendre compte à tous nos concitoyens de notre action. Les vacances débutent pour certains, se terminent pour d'autres. Profitez de ces jours de repos. Nous nous retrouverons à la rentrée.

Bien à vous !

Le Maire,
Jean-Claude Dougnac

Etat Civil

Naissances :

Maévan Leduc né le 3 juillet 2019 à St-Lizier



Baptême civil :

Bertille Certain Madern le 27 juillet 2019

Décès :

Paul Sicre décédé le 26 juillet 2019 à St-Gaudens

Félicitations à nos nouveaux bacheliers

Félicitations à nos récents bacheliers :

Léo Estaque, Nicolas Japas, Alexandre Génolini, Dino Greil et Charles Verstraeten,

Si par mégarde des noms de lauréats ont été omis, nous les prions de bien vouloir nous en excuser et nous contacter.

Nous souhaitons à tous ces jeunes une pleine réussite dans la poursuite de leurs études et de leurs parcours professionnels.



Hommage à Paul Sicre

Né à Tarbes le 01/03/1933, d'une famille originaire de Caychax 09.

Il quittera avec sa famille la haute-ariège pour les environs de Pamiers et une activité agricole dans une ferme au début des années 50.

Ils rejoindront peu après le Comminges et le domaine agricole de Balesta à Roquefort, puis ce sera l'arrivée à Mazères en 1956.

La famille logera rue Marcel Loubens face au café.

Paul, fils aîné, débutera une nouvelle vie professionnelle d'abord chez Bottarel puis très vite aux papeteries La+ à la machine 2 du Pré Commun.

Il rencontrera Madeleine Branchereau, employée de la famille Lacroix, qu'il épousera le 24 octobre 1959 à Mazères.

De cette union, la famille s'agrandira de Béatrice, Evelyne, Jean-Paul et Eric et viendra s'installer en 1972, dans la maison acquise, cité Lacroix de Bouque de Lens.

Unanimement apprécié au niveau professionnel, Paul l'était tout autant dans sa vie d'homme, de voisin, d'élu.

Dirigeant bénévole du MCS Rugby, pendant de nombreuses années, conseiller municipal de Mazères de 1971 à 1977, il assumera avec compétence et assiduité, ses engagements.

Paul accèdera à la retraite après l'arrêt de « la machine 2 » et une période de pré-retraite en 1987.

Depuis, au bord du Salat, il coulera une vie paisible auprès de Madeleine, entouré de ses enfants, jusqu'à cette maladie qui l'enlèvera à l'affection des siens.

D'un naturel discret, Paul laisse l'image d'un homme simple, d'un père de famille attentionné.

A ses enfants, à sa famille, la communauté villageoise, ses amis, par une présence nombreuse, ont témoigné reconnaissance et amitié.



Un soulagement pour la municipalité de Mazères-sur-Salat que l'inauguration de la nouvelle station d'épuration de la commune. Une station entrée en service en octobre 2018, mettant fin aux années de recherches de consensus, particulièrement sur l'acquisition du terrain adéquat.

Mettant fin également, comme l'a précisé le maire Jean-Claude Dougnac, à des années très pénalisantes pour la commune, «les permis de construire sur le périmètre de l'assainissement collectif étant refusés par les services de l'État tant que les mises aux normes requises n'étaient pas effectuées. Cette inauguration va permettre d'accompagner le développement tant démographique qu'économique pour l'école, pour l'emploi, pour maintenir les commerces et les services de proximité. Elle répond à nos objectifs d'aménagement du territoire respectueux de l'environnement et soucieux du développement durable.»

L'assainissement collectif a été mis en place à Mazères en 1983.

Aujourd'hui cette installation comprend : un regard d'entrée équipé d'un by-pass général, un poste de relevage implanté en lieu et place de l'ancienne station, un dégrilleur automatique

avec compactage des déchets, un pré-traitement des effluents reçus, deux files de biodisques dimensionnés pour traiter l'azote soit une surface totale de 11 250 m², un clarificateur pour la séparation des boues, deux silos de stockage de 277 m³ chacun.

Le Salat étant classé «axe bleu poissons migrateurs», un traitement poussé à l'azote était nécessaire afin que les eaux rejetées n'influent pas sur la qualité de l'eau.

Les divers acteurs de cette réalisation étaient présents et ont été chaleureusement remerciés par le maire : Sébastien Vincini, président de Réseau 31, Josette Sarradet présidente de la commission territoriale 14, Roselyne Artigues, conseillère départementale, Christian Sans, vice-président du CD31 (voiries et réseaux), Joël Aviragnet député et les représentants de l'Agence Adour Garonne.

Le financement représente 1 280 930 €, dont 1 140 410 € pour les travaux de la station d'épuration et 140 520 € pour les travaux de réseaux. 17 % sont financés par le Département, 40 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et 43 % par Réseau31.

Zoé Gauthier



De gauche à droite : Joël Aviragnet, Député du Comminges Savès, - Josette Sarradet, Présidente de la Commission Territoriale 14 - Sébastien Vincini, Président de Réseau 31 - Jean-Claude Dougnac, Maire de Mazères - Roselyne Artigues, Conseillère Départementale - Christian Sans, Vice-Président du Conseil Départemental (voirie et réseaux)

Synthèse des radars pédagogiques Période du 2 novembre 2018 au 25 mai 2019

Nous publions dans ce bulletin les premières analyses et synthèses des relevés effectués par les radars pédagogiques de la Carretère et de l'avenue des Pyrénées.

Chaque radar pédagogique enregistre les vitesses dans les 2 sens entrant et sortant.

Radars de la Carretère

Sens Roquefort-sur-Garonne vers Mazères (véhicules entrants)

101 623 véhicules	0,01 % ont dépassé les 71 km/h
76,81 % des véhicules ont respecté les 30 km/h	vitesse maximum relevée : 102 km/h
20,31 % n'ont pas dépassé les 40 km/h	

Sens Mazères vers Roquefort-sur-Garonne (véhicules sortants)

167 804 véhicules	0,04 % ont dépassé les 71 km/h
73,3 % des véhicules ont respecté les 30 km/h	vitesse maximum relevée : 84 km/h
21,11 % n'ont pas dépassé les 40 km/h	

Radars de l'avenue des Pyrénées

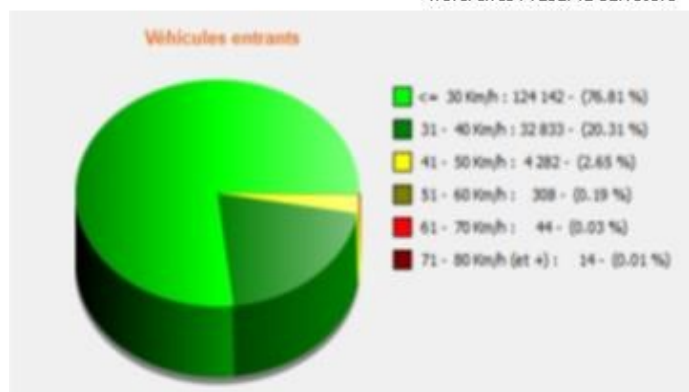
Sens Salies-du-Salat vers Mazères (véhicules entrants)

203 097 véhicules	7,94 % ont dépassé les 71 km/h
59,36 % des véhicules ont respecté les 50 km/h	vitesse maximum relevée : 155 km/h
20,19 % n'ont pas dépassé les 60 km/h	

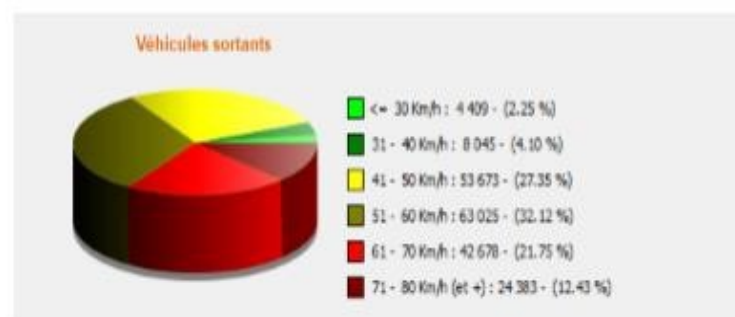
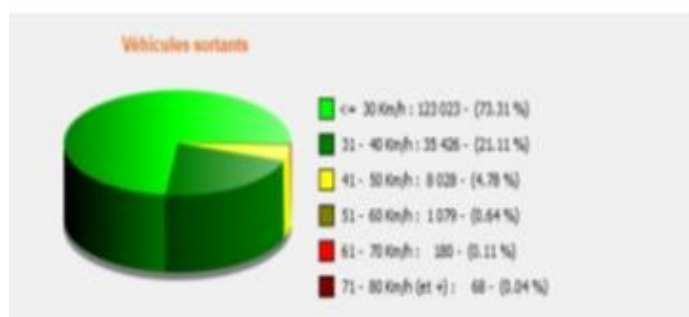
Sens Mazères vers Salies-du-Salat (véhicules sortants)

196 213 véhicules	12,43 % ont dépassé les 71 km/h
33,70 % des véhicules ont respecté les 50 km/h	vitesse maximum 158 km/h
32,12 % n'ont pas dépassé les 60 km/h	

Référence : radar la Carretère



Référence : radar avenue des Pyrénées





Sortie à Biarritz

**juillet et août 2019
À l'APEAI**

**Le centre de loisirs est ouvert durant
toutes les vacances.
Au programme : des intervenants, des
sorties et tout plein d'activités.**

**Si tu souhaites venir t'amuser entre
copains, viens vite nous rejoindre...**



Mini-camp à la ferme



Sortie à Pyrénées Hô

**Centre de Loisirs intercommunal ouvert à tous
de 2 ans 1/2 à 17 ans**

Renseignements -

Inscriptions :

APEAI

05.61.90.22.59

apeaijeunesse@gmail.com



Les Pronomades

Le jeudi 4 juillet au Pré Commun un public nombreux est venu assister au spectacle du *Plus petit cirque du Monde* pour un moment tout en fantaisie et en suspension.

Après ces folles acrobaties ce fut au tour de l'Orchestre Merversible de jouer des morceaux endiablés avec humour pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Une très belle introduction à la fête du village !



animation sur le Salat le samedi après-midi avec promenade en canoë et jeux l'après-midi



Les enfants de l'école accompagnés par Gaëlle, institutrice à Cassagne ont chanté au Pré commun



300 convives ont apprécié la traditionnelle mounjetade du vendredi soir

Feu de la Saint-Jean



Le traditionnel feu de la Saint-Jean a eu lieu le dimanche 23 juin au Pré Commun. Les 120 participants ont pu partager en toute convivialité un petit repas offert par la municipalité avant l'embrasement du feu.

Fête des voisins



La rue de la Carrière a organisé le jeudi 30 mai le repas des voisins. Petits et grands étaient heureux de se retrouver pour faire connaissance avec les nouveaux ou pour simplement bavarder. C'est dans un cadre magnifique que s'est déroulée cette journée par un temps idéal. Merci à la mairie de nous avoir prêté le chapiteau. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



Ecole de Rugby

Pour clôturer sa saison, l'école de rugby a organisé des sorties pour tous ces joueurs : Les M 6 ont participé à une après-midi récréative à Cap Loisirs à Palaminy. Toutes les autres catégories sont parties à St Lary pour un week-end sportif : accrobranches, rafting et jeux collectif (tournoi de basket, de foot, pétanque et ping-pong). Tout cela s'est déroulé dans le meilleur état d'esprit de convivialité et de comportement. Merci à tous pour votre participation, bonnes vacances et rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.



MCS Rugby

La saison 2019/2020 est déjà lancée par la reprise de l'entraînement ce jeudi 18 juillet à Bouque de Lens. Joël Marcel, Vincent Ribère assureront l'encadrement des séniors A, Robert Facca et Jonathan Laurac, la B.

Ces équipes disputeront le championnat Honneur de la ligue Occitanie et affronteront : Pouyastruc et Vic Fezensac 32- Juillan, Maubourguet, Rabastens et Baronnie 65 - Lalande Aucamville, Montrejeau et Montesquieu 31.

La saison débutera par la 23^{ème} édition du Challenge du Comminges, à la mémoire de nos amis trop tôt disparus F et JP GUIGNARD.

Cette édition opposera les clubs de Saint-

Gaudens et RC Saudrune (Fed 3), Saint-Sulpice (espoir Fed 1), Montréjeau, Muret, MCS (Honneur), Cazères Fousseret et Portet (Promotion honneur).

MCS débutera la première rencontre le vendredi 23.08 à 20 h 30 à Cazères.

La journée finales regroupera les 8 clubs le samedi 31 août à Mazères Cassagne.

L'assemblée générale a élu le conseil d'administration. Ce dernier a élu le bureau suivant :

Présidents : Joël Carbonneau et Patrick Massa

Secrétaire générale : Véronique Parenti

Secrétaire adjoint : Daniel Ribère

Trésorière : Sandra Serrano

Trésorière adjointe : Nicole Udave

MCS Montagne

► Samedi 10 et dimanche 11 : But Mont Vallier depuis le col de la Core, accès Chemin de la liberté, Estagnous, départ 7h, durée 7h30 samedi, 6h dimanche, responsables Y. Cazes 06.14.78.14.00 et C. Arauz 06.82.06.77.30

► Mercredi 14 : but Tuc de Marimanya, accès Pla de Beret, départ 7h, durée 4h30, responsables R. Calvayrac 06.78.19.03.07 et V. Bonzon 06.82.23.14.31.

► Dimanche 18 : but Brèche de Roland, accès Gavarnie, départ 8h, durée 4h15, responsables A. Sanhes 06.10.70.16.37 et N. Pujol Galy 06.85.24.25.56.

► Samedi 24 : but Turon de Néouvielle, accès Cap de Long, départ 7h, durée 4h15, responsables A. Bagur 06.70.93.02.41 et B. Cottet 06.11.12.29.00.

► Mercredi 28 : but Pic des trois seigneurs, accès Port de Lers, départ 7h, durée 4h45, responsables R. Calvayrac 06.78.19.03.07 et JP. Speziali 06.33.05.54.58.



Recette du mois

Crêpes aux courgettes et à la mozzarella : 8 pers.

Ingrédients :

- 2 courgettes
- 1 échalote hachée
- 1cc d'huile
- sel, poivre
- 3 œufs
- 120g de farine
- 150ml de lait
- 1 boule de mozzarella de 125g égouttée

Préparation

Râper les courgettes et les faire revenir dans une sauteuse avec l'huile et l'échalote hachée pendant 5 à 7 minutes, puis les égoutter.

Battre les œufs puis ajouter la farine petit à petit. Délayer avec le lait en fouettant.

Ajouter les courgettes à la pâte, puis la mozzarella coupée en petits morceaux.

Faire cuire à la poêle ou à la crêpe party et servir chaud.



Ces plantes de montagne qui nous font du bien

Zoom sur l'arquebuse

Plante alternative au gènépi, qui lui, pousse à plus haute altitude.

Très utilisée dans la confection d'apéritifs, de liqueurs.

Effet tonifiant sur le système digestif.

Bon vermifuge.

Parfum citronné, très relevé.

Cueillette : Partie haute de la plante, avant floraison.



Ramassage des végétaux

Nous vous rappelons que les agents communaux effectuent un ramassage des végétaux tous les lundis à partir de 8 h dans la mesure où ils sont mis dans des sacs poubelles ou conditionnés en fagots ne dépassant pas une charge raisonnable.

Dans le cas contraire, nos agents ne les ramasseront plus.

Collecte des ordures ménagères

En raison du 15 août, un seul passage pour la collecte des ordures ménagères s'effectuera le lundi matin pour la semaine du 12 au 18 août.

Le voyage intérieur



Des NOUVEAUTES pour la rentrée

Reprise des Cours de
Sophrologie

à partir du 16 Septembre



Ateliers Enfants
5/9 ans

Inspirés du YOGA et
de la Sophrologie...

plus d'infos sur le
bulletin de Sept..

BCM Tennis

LE TOURNOI JEUNES APPROCHE

Le Boussens-Cassagne-Mazères Tennis organise son tournoi des jeunes Magic Circuit du samedi 17 août 2019 au samedi 24 août 2019. Depuis 1999, ce tournoi fait partie du plus grand circuit de tournois de jeunes de la ligue Midi-Pyrénées devenue ligue Occitanie. Il est ouvert à tous les jeunes garçons et filles nés en 2001 et les années suivantes. Tournoi limité à 4/6. Galaxie le 17 et 18 août pour les 8 à 10 ans filles et garçons.

Comme chaque année, un stage avant la rentrée scolaire est organisé du 26 au 30 Août 2019, ce stage est ouvert à tous, jeunes ou adultes, licenciés ou non.

Pour tous renseignements :

FAGGIONATO Marc Professeur diplômé d'état de tennis 06 85 64 67 76

PALAZZI Fabrice Professeur diplômé d'état de tennis 07 77 83 44 69

BCM TENNIS 05 61 90 32 99

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis » et twitter « BCM TENNIS » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>

Remise des prix tournoi Jeunes 2018



Forum des associations

Le prochain forum intercommunal des associations et des socioprofessionnels se tiendra à Saint-Martory le :

Samedi 7 septembre 2019 de 10 h à 17 h

Pour toute inscription, veuillez contacter le Bureau d'information touristique de Salies-du-Salat au 05.61.90.53.93 ou par mail à : forumdesassociations.cgs@gmail.com

Musée Rizla +

Le musée Rizla + est ouvert durant tout le mois août les jeudis, vendredis et samedis de 15 h à 18 h.

Les visites sont assurées par les bénévoles de l'association du musée Rizla +.

Renseignements au 05.61.97.48.22.

Mutuelle communale

Mme Isabelle GRENOT, agent AXA, convie toutes les mazériennes et les mazériens à une réunion d'information spécifique Santé communale le :

**Vendredi 6 septembre à 18 h
salle de la mairie**

Cette réunion sera suivie d'un apéritif cocktail.

MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 Nouveau site internet : www.mazeres-sur-salat.fr Service scolaire : 05.61.97.48.22		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h Fermeture le jeudi matin		
MEDIATHEQUE	Lundi et vendredi 15 h - 18 h - 1er et 3ème samedi du mois 10 h - 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35		
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31		
GRDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333		
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h à la Maison des Solidarités à Salies - Tél : 05.61.97.88.92		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers S.C.P. Kiné Sport Santé Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27 06.17.24.51.12
PHARMACIES DE GARDE	04.08 Ph Centrale 11.08 Ph Cazelles 15.08 Ph Cazelles 18.08 Ph des Thermes 25.08 Ph Dintilhac	Salies Martres Martres Salies Mazères	05.61.90.51.24 05.61.98.80.13 05.61.98.80.13 05.61.90.56.51 05.61.97.46.08
MEDECINS DE GARDE	Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966 : • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		